

Département de l'Urbanisme

Place du Marché 2, 4000 Liège

Agent traitant : Thomas PORTELLA

Liège, le 23 SEP. 2024

ATTESTATION DE SITUATION URBANISTIQUE

Nos réf. : IB/9946 GVos réf. : /Objet : Vérifier la conformité de la division de l'immeubleAdresse et références cadastrales du terrain concerné :

avenue des Tilleuls 52 à 4000 Liège

Liège (14) section C n° 132Z 5

Inspecteur : Cédric FRANSSSEN - tél. : 04/221 90 55 - mail : cedric.franssen@liege.be

Monsieur,

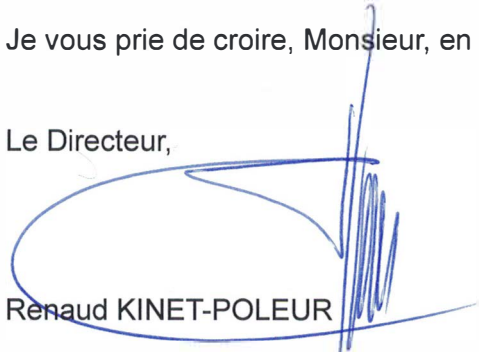
Suite à votre demande relative à la situation urbanistique du bien mentionné ci-dessus, réceptionnée le 1^{er} juillet 2024, je considère que les **cinq logements** existants dans cet immeuble apparaissent avoir été créés avant 1994 et, au vu des éléments transmis, semblent **respecter** les dispositions applicables en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme en vigueur au moment de leur création. Il s'agit d'une appréciation, fondée sur les informations connues pour cet immeuble.

Cette attestation n'est en aucun cas la preuve de conformité du bien aux normes de sécurité et de salubrité publiques ou d'incendie et n'atteste pas d'une qualité de confort correspondant aux normes actuelles. Par ailleurs, elle ne présume pas du respect du Code du Développement Territorial, ni du Code wallon du Logement.

Je vous informe qu'une copie du dossier constitué auprès de mes services est transmise à l'Administration générale de la Documentation patrimoniale du SPF FINANCES (Service du Cadastre, tél : 02/572 57 57) pour l'actualisation des données cadastrales de la parcelle concernée.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur,


Renaud KINET-POLEUR